

# ACCÈS à la filière KINE

La Licence Sciences pour la Santé - Rééducation & Réadaptation

## 2 Parcours

en 1<sup>ère</sup> année à l'UFR Simone Veil - Santé

### Licence Sciences Pour la Santé (SPS)

Majeure Rééducation & Réadaptation (RR)

>> sans Accès Santé



86 places

RR  
sans Accès Santé

>> avec Accès Santé



350 places

RR  
avec Accès Santé

Enseignements  
spécifiques

SPS

### Enseignements disciplinaires

RR

RR

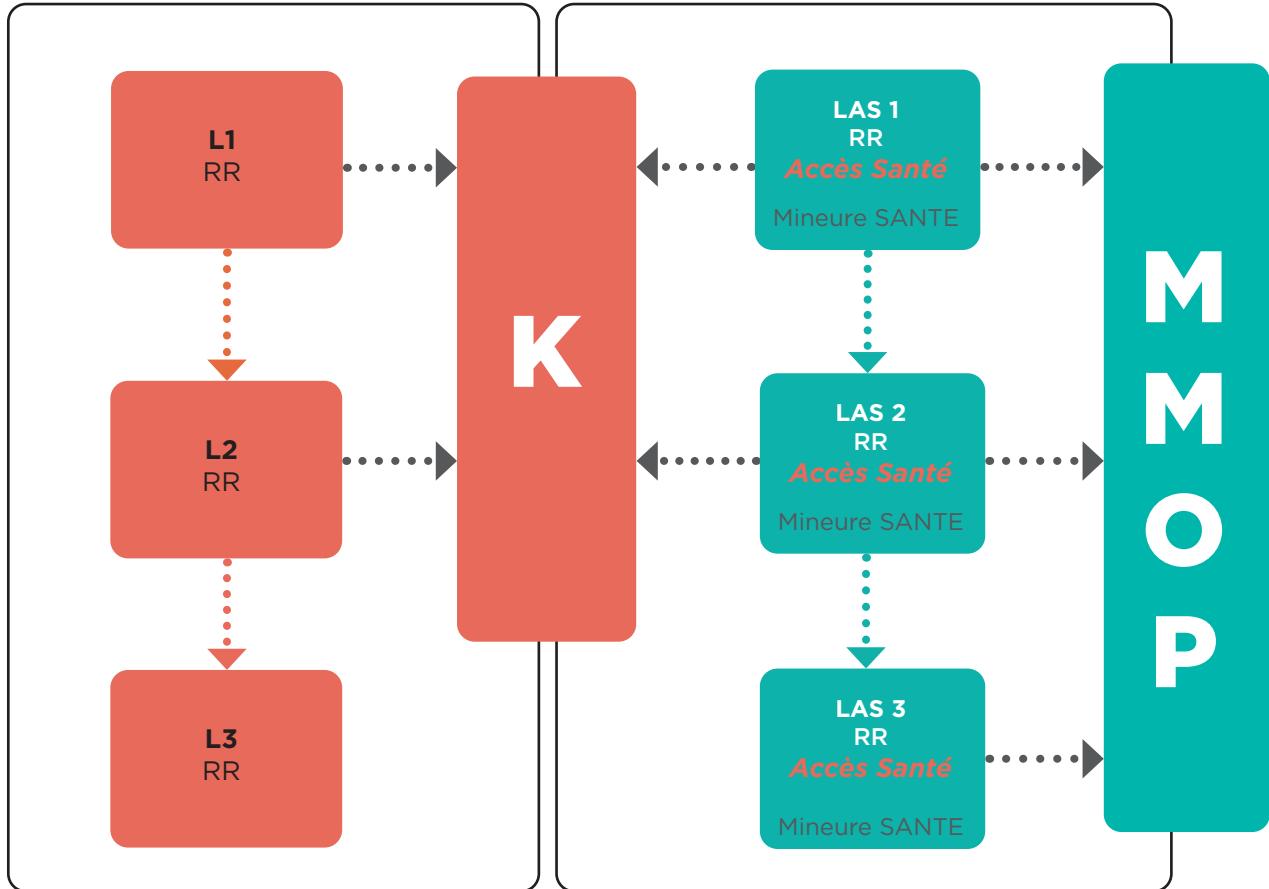


Mineure Santé

K

MMOPK

# Les 3 années de licence & l'accès à la filière kiné



## Poursuite d'études

1. **L'étudiant valide sa Majeure**, il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence.
2. **L'étudiant valide sa Majeure & sa Mineure Santé** :
  - » S'il est classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il sera admis et pourra intégrer la L2 de cette filière.
  - » S'il n'est pas classé en rang utile dans l'une des 5 filières MMOPK dans la/lesquelles il a candidaté, il ne pourra pas être admis mais il pourra poursuivre dans l'année supérieure de sa licence et pourra y recandidater (**2 chances tout au long du parcours de licence**).
3. **L'étudiant ne valide pas sa Majeure** :
  - » Il peut redoubler son année de licence sans recandidater aux filières.  
Sa candidature ne sera pas décomptée et sa prochaine candidature pourra intervenir en LAS2 et/ou en LAS3.
  - » Il peut se réorienter via la procédure PARCOURSUP.

La validation complète des 3 années de Licence donnera accès à des masters/écoles d'ingénieurs dans le domaine de la Santé.

